

« Et la filière du traitement-recyclage ? »

APRÈS les annonces d'Emmanuel Macron sur la construction de six réacteurs EPR 2, le syndicat Sud Orano réagit dans un communiqué et demande des engagements forts pour la filière du traitement-recyclage.

« Nous accueillons de façon très positive les annonces du président de la République, mais nous demandons une vision politique globale de la filière nucléaire », explique le syndicat.

En effet, pas un mot n'a été prononcé pour l'activité. Et au regard du débat actuel sur les futures piscines d'entreposage de combustibles usés, Sud Orano demande au gouvernement de s'engager sur cinq axes : la poursuite du traitement-recyclage au-delà de 2040 ; de futurs accords multi-recyclage (des combustibles Mox du projet de piscine d'entreposage d'EDF) ; le moxage des 1 300 MW et des futurs



→ Le syndicat Sud Orano demande au gouvernement de s'engager aussi sur la filière du traitement-recyclage des déchets nucléaires.

EPR ; le maintien de l'emploi dans le traitement-recyclage ; et le traitement des combustibles particuliers français.

Pour Sud Orano, il est essentiel de donner à la filière traitement-recyclage une vision à long terme adossée aux projections de construction de réacteurs, qui s'étendent

jusqu'à 2050.

« Indispensable à l'autonomie énergétique »

Il est également essentiel, au regard du projet de piscine d'entreposage d'EDF sur le site de la Hague, d'avoir une

politique cohérente et ambitieuse sur le traitement-recyclage.

« La filière du traitement-recyclage est indispensable pour l'autonomie énergétique. Une autonomie dont les récents risques géopolitiques démontrent qu'elle est un enjeu majeur de la politique énergétique. Nous demandons donc de nombreux engagements, dont celui du traitement des combustibles particuliers français, pour lesquels un choix de stockage engendrerait et renforcerait les doutes sur la filière traitement-recyclage. Les débats actuels sur la piscine d'EDF à la Hague et la centaine d'emplois qu'elle créerait localement doivent également être associés à un maintien des emplois dans le traitement-recyclage », souligne encore le syndicat.

Solène LAVENU avec communiqué de presse